



Le Centre National de Déminage Humanitaire

Pour répondre au besoin croissant d'interventions post-confliktuelles, en particulier dans le domaine du déminage humanitaire, il est apparu indispensable de mettre sur pied une structure d'expertise adaptée, capable de participer aux réflexions conduites par les instances internationales ([CIDH-G](#), ONU) et de satisfaire aux obligations de la France dans le cadre de l'application de la convention d'Ottawa.

Un peu d'histoire...

2001 : Création au sein de [l'Ecole du Génie](#) du Centre National de Déminage Humanitaire (CNDH) rattaché à la Division de Formation au Déminage (DFD).

2003 : Signature d'un protocole d'accord avec le [CIDH-G](#) (Centre International de Déminage Humanitaire de Genève) pour que le centre fournisse une expertise dans les domaines de la recherche, des études et de la traduction en français des [Normes Internationales de l'Action contre les Mines](#) (NILAM - IMAS en anglais : International Mine Action Standards).

2007 : Organisation par le centre des premières assises des acteurs français de l'action contre les mines (soutien à la [Commission Nationale pour l'Élimination des Mines Antipersonnel](#) -CNEMA).

2008 : Renforcement du centre par le recrutement de trois réservistes pour répondre à ses nouvelles missions : Expertise, éducation aux risques, communication.

Les missions du CNDH...

1. Expertise

- **Traduction** en français des Normes Internationales de l'action contre les mines (NILAM).
- **Constitution**, à partir du réseau des anciens militaires d'une base de données « **experts** » pour répondre aux appels d'offres internationaux à travers la structure du CLAM (Comité de Liaison de l'Action contre les Mines)
- **Participation** à la rédaction et à l'évolution des textes internationaux règlementaires grâce à l'intégration de l'un de ses membres au sein du « Review Board » (comité de révision).

2. Education aux risques des mines et Restes Explosifs de Guerre (REG)

- **la formation** :

- aux risques dans le cadre des missions opérationnelles,
- à la problématique du déminage humanitaire dans le cadre des formations EOD 2 et 3 et MINEX Etat-Major.

- **la sensibilisation**

En 2003, l'Ecole du Génie a fait appel à Loïc Jombart, dessinateur angevin, pour réaliser une bande dessinée de sensibilisation intitulée « Mille et une mines ». Depuis, le CNDH poursuit le développement de cet outil, notamment par :

- la traduction de la bande dessinée en différentes langues (8 à ce jour : français, anglais, serbo-croate, khmer, portugais, arabe, espagnol, albanais) et russe et swaali en cours.
- la poursuite des partenariats actuels de l'école pour recherche de fonds et impression des rééditions.
- la distribution gratuite aux populations via les circuits institutionnels (attachés militaires, ambassade, officiers détachés dans les pays...)

3. Communication

- **Communication externe** : partenariat avec le [CIDH-G](#), Coprésidence du CLAM, Partenariat [CNDH-A](#) (voir ci-dessous)
- **Communication interne à destination de l'institution** : encart régulier dans « la lettre du Génie » et relation permanente avec DFD (Division Formation au Déminage)

Pour fonctionner, le CNDH, dirigé par le Colonel Dominique SANMARTY (également Directeur adjoint de l'ESAG) s'appuie sur le travail de trois réservistes : le Lieutenant-Colonel (esr) Jean-François BÉRIARD, comme chef du centre, le Commandant (esr) Philippe PAPON, comme adjoint et le Major (esr) Jean-Marc BALLELIO, comme expert EOD.

L'École du Génie, en tant qu'organisme de la défense nationale se recentre sur son cœur de métier : la formation des cadres de l'arme du génie C'est la raison pour laquelle elle a décidé d'encourager la création d'une association, le [CNDH-A](#), qui devient ainsi son support juridique, administratif et de communication pour valoriser ses savoir-faire en matière de déminage et de développement humanitaire et développer de nouvelles actions au profit des populations civiles. [Lien vers CNDH-A](#)